

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06212
Numéro SIREN : 437 723 844
Nom ou dénomination : GENERALE DE TELEPHONE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2018 sous le numéro de dépôt 10943



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Générale de Téléphone S.A.

50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis

Ce rapport contient 35 pages

Référence : NP-182-107

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.

Siège social : 50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis
Capital social : € 37 962 376

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la société Générale de Téléphone S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de Téléphone S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Générale de Téléphone S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 mai 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.


Nicolas Pioffret
Associé

SA **Générale de Téléphone**

50, avenue du Président Wilson
93 210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Comptes annuels au 31 décembre 2017

I. BILAN AU 31/12/2017

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 648 389	15 883 446	1 764 944	620 791
Fonds commercial	49 836 622	26 264 132	23 572 490	31 207 237
Autres immobilisations incorporelles	15 070		15 070	1 453 894
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 766		8 766	18 904
Constructions	166 551	135 516	31 034	90 700
Installations techniques, mat. et outillage	2 692 124	2 162 804	529 321	605 698
Autres immobilisations corporelles	43 719 692	26 704 847	17 014 845	15 663 811
Immobilisations en cours	654 902		654 902	1 064 276
Avances et acomptes	708		708	6 458
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 383 387	213 793	3 169 594	3 393 082
ACTIF IMMOBILISE	118 126 211	71 364 537	46 761 674	54 124 851
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 912 557	508 938	1 403 619	1 584 243
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	432		432	5 601
Marchandises	35 202 117	2 021 455	33 180 662	25 342 568
Avances, acomptes versés sur commandes	233 313		233 313	84 461
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	24 614 815	262 843	24 351 972	20 093 735
Autres créances	52 399 241	107 000	52 292 241	58 822 240
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 422 311		1 422 311	2 712 502
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	697 415		697 415	639 313
ACTIF CIRCULANT	116 482 199	2 900 235	113 581 964	109 284 663
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	234 608 410	74 264 773	160 343 638	163 409 514

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 962 376	37 962 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-7 061 214	-1
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 677 075	-7 061 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	32 578 237	30 901 162
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 755 136	1 751 151
Provisions pour charges		1 376 027
PROVISIONS	1 755 136	3 127 179
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81 469	1 475 655
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	4 853	4 787
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 071 706	73 619 120
Dettes fiscales et sociales	31 106 704	27 674 099
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	646 689	1 345 429
Autres dettes	18 074 892	25 238 131
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	23 952	23 952
DETTES	126 010 264	129 381 173
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	160 343 638	163 409 514

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

Rubriques	Exercice 2017		Exercice 2016
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	132 279 350		104 412 294
Production vendue de biens	1 977 845		3 261 643
Production vendue de services	126 437 639		95 618 567
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	260 694 834		203 292 504
Production stockée		-6 148	-8 512
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 543	1 430
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		3 096 040	3 368 632
Autres produits		93 164	87 640
PRODUITS D'EXPLOITATION		263 879 432	206 741 694
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		127 761 561	103 243 491
Variation de stock (marchandises)		-8 538 339	-8 618 336
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 258 119	1 850 101
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		62 145	-278 432
Autres achats et charges externes		34 742 348	30 107 298
Impôts, taxes et versements assimilés		4 057 831	3 357 853
Salaires et traitements		54 256 602	46 020 586
Charges sociales		23 158 258	19 668 803
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		5 321 605	4 433 558
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		2 993 000	2 318 584
Dotations aux provisions			
Autres charges		4 502 319	3 445 896
CHARGES D'EXPLOITATION		249 575 450	205 549 407
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 303 983	1 192 287
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		181 259	216 814
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		181 247	216 718
Différences négatives de change		12	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			96
RESULTAT FINANCIER		-181 259	-216 814
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		14 122 723	975 473
PRODUITS EXCEPTIONNELS		14 066 774	16 397 613
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 245 488	750 754
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 409 936	2 645 221
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 411 350	13 001 639
CHARGES EXCEPTIONNELLES		26 012 422	24 523 416
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 466 120	7 224 792
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 493 800	3 469 790
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		16 052 502	13 828 834
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-11 945 648	-8 125 803
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		500 000	
Impôts sur les bénéfices			-89 117
TOTAL DES PRODUITS		277 946 207	223 139 308
TOTAL DES CHARGES		276 269 132	230 200 521
BENEFICE OU PERTE		1 677 075	-7 061 213

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.2. ETAT DES PROVISIONS.....	18
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	5.2.1. Provisions pour risques.....	18
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	5.2.2. Provisions pour charges.....	18
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7	5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	19
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8	5.4. CHARGES A PAYER.....	20
3.1. IMMOBILISATIONS.....	8	5.5. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES.....	20
3.1. 8		6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	21
3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail.....	8	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	21
3.1.2. Immobilisations financières.....	9	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	22
3.2. EVALUATION DES STOCKS.....	10	6.3. RESULTAT FINANCIER & EXCEPTIONNEL.....	22
3.3. CREANCES ET DETTES.....	10	6.3.1. Résultat financier.....	22
3.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11	6.3.2. Résultat exceptionnel.....	23
3.5. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	12	6.4. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	23
3.3.1. Changement de méthode d'évaluation.....	12	6.4.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité.....	23
3.3.2. Changements de méthode de présentation.....	12	6.4.2. Fiscalité différée.....	24
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13	Situation fiscale différée.....	24
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	13	6.4.3. Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice.....	24
Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....	13	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	25
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	14	7.1. EFFECTIF DU PERSONNEL SALARIE AU 31/12/2017.....	25
4.3. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS.....	14	7.2. LE CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (C.I.C.E.).....	25
4.3.1. Tableau des amortissements.....	14	7.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	26
4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations.....	15	7.4. LISTE DES FILIALES.....	26
4.4. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	15	7.5. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	26
4.5. DEPRECIATION DES STOCKS.....	15	8. ENGAGEMENTS FINANCIERS...27	
4.6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	16	8.1 ENGAGEMENTS DONNES.....	27
4.7. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	17	8.2 ENGAGEMENTS REÇUS.....	27
4.8. DEPRECIATIONS DES CREANCES.....	17	8.3. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL.....	28
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	18	8.4. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL.....	28
5.1. CAPITAUX PROPRES.....	18	8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite.....	28
		8.4.2.- Participation des salariés.....	29
		8.4.3. - Intéressement des salariés.....	29

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

GENERALE DE TELEPHONE gère un réseau de boutiques de ventes de produits et de services dans les domaines :

- de la téléphonie mobile,
- des télécommunications,
- de la photo,
- de l'internet
- et du multimédia.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

GENERALE DE TELEPHONE poursuit la transformation de son réseau dans la continuité de 2014 et selon son plan "CAP 2020" présenté aux élus du Comité d'Entreprise en septembre 2014.

La société Générale de Téléphone a été condamnée par le tribunal de commerce de Bobigny le 28 novembre 2017 à régler la somme de 10,3m€ à la société DNP pour un litige datant de 2006.

La société Générale de téléphone a interjeté appel de ce jugement.

Une provision de 4,3m€ a été constituée.

Dans le cadre de la réussite du plan stratégique « Essentiels 2020 », le Président Stéphane RICHARD a fixé un objectif de détention à terme par les salariés de 10% du capital du Groupe Orange.

Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions (AGA) 2017-2019 est proposé aux sociétés du Groupe Orange ; ce plan est soumis à conditions de présence et à conditions de performance.

Les actions seront attribuées aux salariés le 31 mars 2020.

Une provision a été constituée dans les comptes pour 178K€.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Un nouveau contrat de distribution et contrat de franchise est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018

Désormais, GDT intervient en qualité d'acheteur revendeur ce qui nous a amené à établir à Orange une facture de notre stock de terminaux d'un montant de 28 827 484€.

De plus, la rémunération due pour l'activité de commercialisation des services, de commissionnaire et de prestataire de service est définie suivant 4 nouvelles familles :

- Rémunération acquisition mobile
- Rémunération acquisition internet
- Rémunération fidélisation mobile
- Rémunération fidélisation internet

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 5 ans
- Constructions :	25 ans
- Constructions sur sol d'autrui :	4 à 6 ans
- Matériels et outillages :	1 à 5 ans
- Matériels de transport :	3 à 5 ans
- Agencements, aménagements, installations divers :	6 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de bureau :	3 à 10 ans
- Matériels informatiques :	1 à 3 ans

3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail

Les droits au bail et les fonds de commerce sont valorisés en valeur brute à leur coût d'acquisition et sont donc présentés au coût historique excepté ceux apportés par voie d'absorption et valorisés à leur valeur marchande à la date de l'apport.

Lors des années antérieures :

Entre 2011 et 2014

Une évaluation exhaustive de ces actifs a été réalisée en 2011 par des cabinets spécialisés.

Jusqu'en 2014, un échantillon de nos fonds de commerce et droits au bail faisait l'objet d'une nouvelle évaluation par des cabinets d'experts indépendants.

Lorsque la valeur d'expertise était inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation était constituée.

A compter de l'année 2015

Mise en conformité avec la **méthode d'évaluation du Groupe ORANGE** qui est axée sur le principe que les fonds de commerce et droits au bail sont considérés :

- comme des actifs à durée de vie finie,
- amortissables à ce titre linéairement dans le temps,
- avec une valeur résiduelle estimée nulle à la fin du bail.

Ce dernier point s'appuie sur l'observation que les estimations de fonds de commerce et de droits au bail ne peuvent être menées de façon fiable en raison de modalités de sortie de patrimoine aléatoires (résiliation ou cession) et d'une forte volatilité des valeurs observées ces dernières années.

Nota bene : la méthode du Groupe Orange conserve une évaluation par des cabinets spécialisés externes pour les boutiques dites "Premium" (emplacement sur une zone à très forte commercialité), étant précisé que GENERALE DE TELEPHONE ne possède pas cette typologie de magasin dans son parc au 31/12/2017.

L'application de cette méthode conduit à :

- pour les actifs détenus au 31/12/2015, se baser sur la valeur nette comptable au 31/12/2014 comme valeur à amortir sur la durée du bail restant à courir,
- pour les actifs acquis à compter du 01/01/2016 (dont les magasins mobistore, voir 3.1.2) à se baser sur la valeur d'acquisition pour amortir ces actifs sur la durée du bail restant à courir
- pour les fonds de commerce ou droits au bail cessibles au cours de l'année suivante, appliquer une dépréciation complémentaire à l'amortissement calculé sur l'exercice pour constater une valeur nette comptable à 0 €.

Il en ressort au 31/12/2017 :

- une dotation de 7 861 317,58 € pour amortissement des fonds de commerce & droits au bail
- et une dotation de 350 786,40 € pour dépréciation pour fonds cessibles en 2017

3.1.2. Immobilisations financières

Au 31/12/2017, les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements versés aux bailleurs.

Lorsqu'un magasin a été cédé et que le bailleur tarde pour une raison quelconque à rembourser le dépôt de garantie versé, une provision pour dépréciation est constatée pour couvrir le risque éventuel de non-remboursement.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La règle de dépréciation des stocks en 2017 est la même que celle de l'an passé.

- Pour le stock des terminaux mobiles

Les terminaux de démonstration ont été intégralement dépréciés, ceux présentant des risques d'obsolescence ont été dépréciés en comparant leur valeur de marché du moment versus leur prix d'achat.

- Pour les autres stocks de téléphonie (accessoires téléphonie principalement)

Une dépréciation a été calculée en appréciant un risque d'inventus basé sur la faiblesse de rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des ventes.

- Pour les stocks de matières premières & consommables

Une dépréciation a été constatée pour couvrir le risque d'obsolescence en fonction de la rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des consommations.

- Pour les travaux photos en cours

Une dépréciation est statistiquement calculée à partir de la date de détention des travaux photos encore en magasin. Cette dépréciation correspond au risque de non retrait définitif des tirages photos par le client.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement dont elles pourraient faire l'objet.

3.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Les provisions pour risques évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des coûts que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation effective demeure incertaine.

Provisions pour charges

La Direction Générale a présenté le 18 septembre 2014 aux élus du Comité d'Entreprise un plan stratégique sur 5 ans nommé "CAP 2020" axé sur la transformation de notre réseau.

Le 15/12/2014, les membres du comité d'entreprise ont émis un avis positif à ce plan.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie s'accompagne sur la durée du plan (fin 2019) d'un certain nombre de coûts de transformation dans 4 domaines principaux :

- coûts immobiliers,
- pertes d'exploitation liées aux difficultés de vendre les boutiques (contraintes du marché immobilier),
- frais de personnel pour l'accompagnement des salariés en mobilité,
- autres frais d'accompagnement de la transformation du réseau.

Pour rappel, une provision pour charges de 6 608 000 € avait été comptabilisée au 31/12/2014 pour faire face à ces coûts de transformation.

Les charges constatées en résultat exceptionnel sont les suivantes :

- Loyer post fermeture : 472 834,12 €
- Charges post fermeture : 545 317,26 €
- Charges restructuration magasins débranchés : 649 277,00 €

Au 31/12/2017, la provision pour transformation a été consommée en totalité, elle n'a pas fait l'objet de dotation sur l'exercice.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.3.1. Changement de méthode d'évaluation

Les fonds de commerce et droits au bail n'ont pas fait l'objet d'un changement de méthode d'évaluation (cf. 3.1.1).

3.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	73 952 794	509 414		6 962 127	67 500 081
Total 1 Incorporelles	73 952 794	509 414	0	6 962 127	67 500 081
Terrains	18 904			10 138	8 766
Constructions sur sol propre	404 905			238 354	166 551
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	33 325 566	3 492 883	437 605	6 989 536	30 266 518
Installations techniques, matériels et outillages	3 060 612	58 225	139 381	566 094	2 692 124
Matériel de transport	194 531			72 298	122 233
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 938 931	2 225 934	282 779	2 116 702	13 330 942
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	49 943 449	5 777 042	859 765	9 993 122	46 587 134
Immobilisations corporelles en cours (1)	1 064 276	450 391	- 859 765	0	654 902
Total 3 Encours Corporelles	1 064 276	450 391	-859 765	0	654 902
Acomptes	6 458	215 985		221 735	708
TOTAL	124 966 977	6 952 832	0	17 176 984	114 742 825

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2017	Dépréciation	Valeur Nette au 31/12/2017
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 676 449	362 370	655 432	3 383 387	213 793	3 169 594
TOTAL	3 676 449	362 370	655 432	3 383 387	213 793	3 169 594

4.3. Amortissements et dépréciations

4.3.1. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction d'une durée de vie prévue, voir le sous-chapitre 3.1. Immobilisations.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	27 131 959	8 396 476	2 990 515	32 537 920
Total 1	27 131 959	8 396 476	2 990 515	32 537 920
Terrains				
Constructions	314 204	9 315	188 003	135 516
Installations générales et agencements	19 930 052	3 295 528	6 435 866	16 789 714
Installations techniques, matériels et outillages	2 454 914	261 100	553 210	2 162 804
Matériel de transport	194 531		72 298	122 233
Matériel de bureau informatique, mobilier	10 670 634	1 220 502	2 098 236	9 792 900
Total 2	33 564 335	4 786 445	9 347 613	29 003 167
TOTAL	60 696 294	13 182 921	12 338 128	61 541 087

4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Provisions sur immos incorporelles	13 538 913	350 786	4 280 042	9 609 657
Provisions sur immos corporelles				
Provisions autres immos financières	283 367	3 276 478	3 346 051	213 793
TOTAL	13 822 280	3 627 264	7 626 093	9 823 450

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2017
Matières premières	1 912 557	508 938	1 403 619
Marchandises	35 202 117	2 021 455	33 180 662
Produits finis	432		432
TOTAL	37 115 106	2 530 393	34 584 713

4.5. Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Prov. pour dépréciation des stocks	1 734 915	2 530 392	1 734 915	2 530 392
TOTAL	1 734 915	2 530 392	1 734 915	2 530 392

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 81 094 858 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 383 387	0	3 383 387
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 383 387		3 383 387
ACTIF CIRCULANT :	77 711 471	77 711 471	0
Clients	24 582 422	24 582 422	
Clients douteux	32 393	32 393	
Personnel et comptes rattachés	93 321	93 321	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 156 428	3 156 428	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	49 503 906	49 503 906	
Charges constatées d'avance	697 415	697 415	
TOTAL	81 449 271	78 065 884	3 383 387
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	24 614 815	262 843	24 351 972	20 093 735
Autres créances	52 399 241	107 000	52 292 241	58 822 240
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	77 014 056	369 843	62 867 884	78 915 975

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en K€	2017	2016
Clients sociétés affiliées consolidées en K€	74 133	63 820
TOTAL en K€	74 133	63 820

4.8. Dépréciations des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Clients douteux	492 244	462 608	692 010	262 842
Autres créances	107 000			107 000
TOTAL	447 297	514 669	362 721	369 842

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de 1 677 075 €.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont composées des risques prud'homaux et autres risques avec des tiers.

5.2.2. Provisions pour charges

Néant.

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	81 469	81 469		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 853	4 853		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 071 706	76 071 706		
Personnel et comptes rattachés	9 873 673	9 873 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 013 264	8 013 264		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 371 846	10 371 846		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 847 921	2 847 921		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	646 689	646 689		
Groupe et associés	18 074 892	18 074 892		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	23 952	23 952		
TOTAL	126 010 265	126 010 265	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 071 706	73 619 120
Dettes fiscales et sociales	31 106 704	27 674 099
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81 469	1 475 655
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	4 853	4 787
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	646 689	1 345 429
Autres dettes	18 074 892	25 238 131
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	23 952	23 952
DETTES	126 010 265	129 381 173

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Fournisseurs d'exploitation sociétés affiliées consolidées	77 651	64 707
Compte-courant d'associé et intérêts courus	18 064	25 226

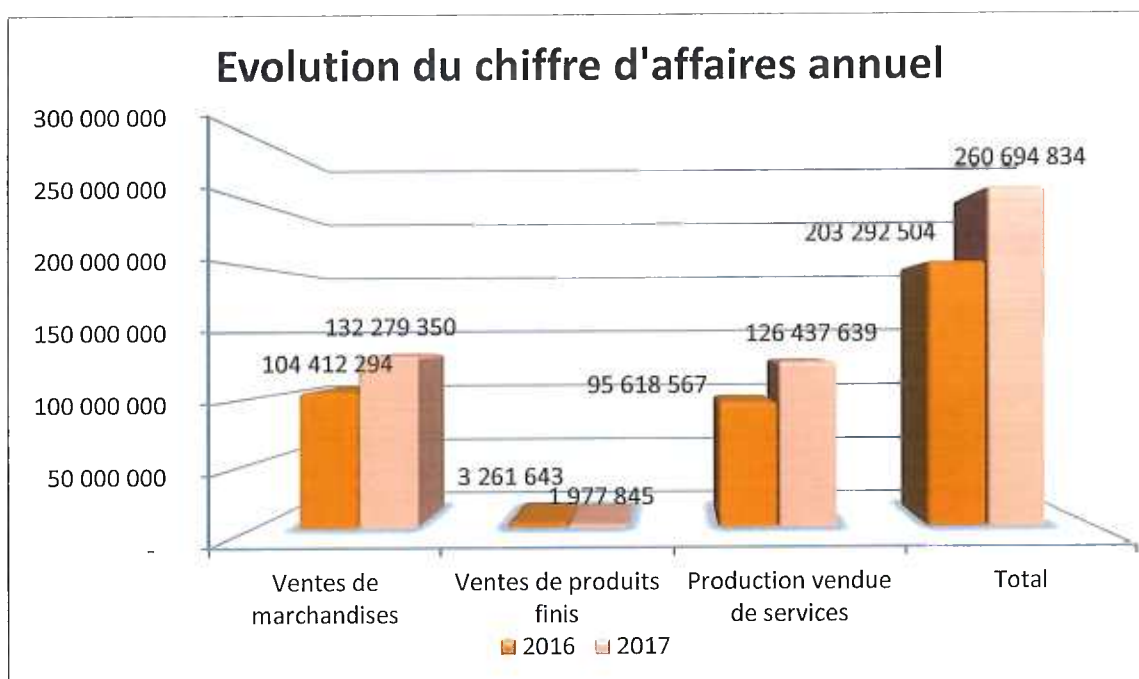
Une convention de trésorerie cash pooling a été mise en place avec le groupe Orange en janvier 2012 via la création d'un compte-courant d'associé.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2017		Exercice 2016	
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	132 279 350		132 279 350	104 412 294
Ventes de produits finis	1 977 845		1 977 845	3 261 643
Production vendue de services	126 437 639		126 437 639	95 618 567
Chiffre d'affaires	260 694 834		260 694 834	203 292 504
%	100 %	%	100 %	



6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Production stockée	-6 148	-8 512
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	1 543	1 430
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	3 189 203	3 456 272
TOTAL	3 184 598	3 449 190

6.3. Résultat financier & exceptionnel

6.3.1. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -181 259 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	181 259	216 814
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	181 247	216 718
Différences négatives de change	12	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		96
RESULTAT FINANCIER	-181 259	-216 814

6.3.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -11 945 648 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 066 774	16 397 613
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 245 488	750 754
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 409 936	2 645 221
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 411 350	13 001 639
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 012 422	24 523 416
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 466 120	7 224 792
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 493 800	3 469 790
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 052 502	13 828 834
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 945 648	-8 125 803

6.4. Impôt sur les bénéfices

Générale de Téléphone a signé une convention d'intégration fiscale avec Orange S.A. société tête de groupe d'intégration, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

6.4.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Exercice 2017		
Bénéfice comptable de l'exercice		1 677 075
1. Réintégrations fiscales		17 376 496
2. Déductions fiscales		14 750 938
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	4 302 634	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		2 651 317
RESULTAT FISCAL	1 651 317	

6.4.2. Fiscalité différée

BASES D'IMPOSITION	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Situation fiscale différée			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Dépréciation des actifs immobilisés	27 130 013	3 862 488	30 992 501
Dépréciation des actifs circulants	1 734 915	795 478	2 530 393
Contribution sociale de solidarité	321 716	28 225	349 941
Dépréciation des créances clients	60 218	-10 000	50 218
Autres provisions pour risques	2 911 947	-1 845 086	1 066 861
Situation fiscale latente			
Déficits reportables :			
Déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale	136 194 380		136 194 380
Moins-value à long terme (1)	23 396 775	-23 396 775	0
Plus-values en sursis d'imposition :	-8 439 525	1 824 513	-6 615 012
TOTAL	183 310 439	- 18 741 157	164 569 282

(1) Perte du report des moins-values à long terme de 2004 pour 21 200 000 € en raison de la prescription décennale

6.4.3. Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice

BASE D'IMPOSITION 2017	Exercice 2017
Bénéfice comptable de l'exercice	1 677 075
1. Réintégrations fiscales (hors fiscalité différée)	51 249
2. Impact fiscalité différée	5 706 056
3. Déductions fiscales (hors fiscalité différée)	-3 131 746
Résultat imposable exercice 2017 :	4 302 634

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif du personnel salarié au 31/12/2017

Au 31/12/2017, les effectifs du personnel salarié en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) sont de 1 533 personnes décomposés de la façon suivante :

Effectif des salariés en C.D.I. au 31/12/2017		Effectif
Cadres		192
Agents de maîtrise		226
Vendeurs & employés		1 115
TOTAL		1 533

Auxquels s'ajoutent :

- 230 C.D.D.,
- 52 contrats d'apprentissage et 38 contrats de professionnalisation,

Soit un effectif total à la fin de l'exercice de **1 853 salariés**.

7.2. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Conformément aux articles prévus dans notre convention d'intégration fiscale, lorsque le montant de notre C.I.C.E. excède l'impôt dû à Orange S.A., notre maison mère en restitue l'excédent à sa filiale dans les délais identiques à ceux qui auraient été appliqués si la filiale n'avait pas été membre du groupe, à savoir pour le C.I.C.E. millésime 2017, trois ans à compter du 15/04/2018.

Il en résulte dans nos comptes au 31 décembre 2017 une créance de 3 131 747 € (à l'actif - rubrique DEBITEURS DIVERS - compte 467000 : autres comptes débiteurs créditeurs) remboursable par Orange S.A. le 15/04/2021.

Suivi de la créance C.I.C.E. par millésime :

	Montant	Date de restitution
Millésime 2014	2 056 874,00	15/04/2018
Millésime 2015	2 055 070,00	15/04/2019
Millésime 2016	2 248 427,00	15/04/2020
Millésime 2017	3 131 746,00	15/04/2021
	9 492 117,00	

Au niveau du compte de résultat, en application des recommandations du Groupe Orange, le C.I.C.E. a été comptabilisé en déduction des charges de personnel.

7.3. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA ORANGE S.A., 78 rue Olivier de Serres, 75 015 PARIS

7.4. Liste des filiales

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
NEANT				

7.5. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8. Engagements financiers

8.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires données aux propriétaires des baux cédés	198 549	111 695	86 853	0
Engagements donnés sur les loyers à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	20 177 448	11 242 318	8 935 135	0
Engagements donnés sur les charges locatives à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	2 669 312	1 487 267	1 182 045	0
Engagements donnés en matière d'indemnités de fin de carrière	9 275 000			
	29 819 670	12 013 263	8 877 406	8 929 000

8.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Néant				
	0	0	0	0

8.3. Engagements de crédit-bail

	Redevances payées en 2017	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	25 270	12 240	26 520		3
TOTAL	25 270	12 240	26 520		3

8.4. Engagements sur le personnel

8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

A leur départ en retraite, les salariés de Générale de Téléphone reçoivent une indemnité déterminée selon les dispositions de la Convention Collective nationale des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.

Cette indemnité est considérée **comme un engagement hors bilan** et n'est pas comptabilisée dans nos comptes sociaux.

Les engagements de retraite de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par l'accord d'établissement.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée (temps complets, temps partiels), prend en considération les hypothèses suivantes :

- table de mortalité selon la table INSEE 11-13,
- table de turn-over qui fluctue en fonction de plusieurs paramètres (personnel du siège ou des magasins, la tranche d'âge et la catégorie sociale professionnelle),
- âge moyen de début d'activité fixé à 22 ans pour les non-cadres et 24 ans pour les cadres,
- âge de départ à la retraite sur les bases du volontariat et à l'âge légal,
- un taux annuel d'actualisation de 1,65 %, un taux d'augmentation annuelle des salaires de 2,50 % et une inflation à 2,00 %.

Le montant de l'engagement lié aux indemnités de Départ en Retraite est évalué et décomposé au 31 décembre 2017 comme suit :

Hors senior plan:	7 326 000 €
Senior plan:	1 949 000 € (1)
Total P.I.D.R. global I.F.R.S.:	9 275 000 €

(1) : Engagement relatif aux temps partiels des séniors suite à l'accord cadre signé par le groupe Orange.

8.4.2.- Participation des salariés

La société a adhéré à l'accord de participation du Groupe Orange avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Du fait de la situation bénéficiaire de la société GENERALE DE TELEPHONE, en 2017 nous avons provisionné un montant de 500 000€ au titre de la participation dérogatoire. Le montant des droits acquis par les salariés est supporté pour la différence par le Groupe, l'abondement et le forfait social l'étant par la société.

8.4.3. - Intéressement des salariés

En 2013, Générale de Téléphone a signé un accord d'intéressement applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cet accord prévoit des versements semestriels sur la base des performances du semestre précédent.

L'intéressement du 2^{ème} semestre 2017 sera versé en 2018, il a été estimé et provisionné au 31 décembre 2017 pour 982 500 € dans le compte 428450 - provision pour intéressement



GENERALE DE TELEPHONE

50 Av. du Président Wilson

93210 LA PLAINE SAINT DENIS
FRANCE

GENERALE DE TELEPHONE
Société Anonyme au capital de 37 962 376 euros
Siège social : 50 Avenue du Président Wilson – Bat. 134
La Plaine Saint Denis 93210
RCS 437 723 844 Bobigny

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit
Le 22 juin à 9h,

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par un bénéfice de 1 677 075 euros.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

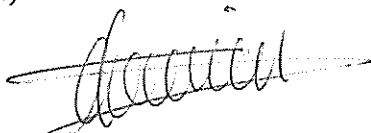
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels décide :

- d'affecter le bénéfice d'un montant de 1 677 075 euros au poste "Report à nouveau".
- sur le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 677 075 euros d'affecter un montant de 0 euros à la réserve légale, ce qui portera le montant de cette réserve à 0 euros.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

(...)



Certifié conforme à l'original